

Allemand 2

ECTS : 2

Volume horaire : 19.5

Description du contenu de l'enseignement :

Le but visé est de rendre l'étudiant capable de communiquer dans le cadre de la vie de tous les jours, ainsi que dans celui du monde professionnel avec des interlocuteurs autochtones. Pour ce faire on s'attachera non seulement à développer des savoir-faire linguistiques fondamentaux dans les quatre domaines classiques (compréhension de l'écrit et expression écrite, compréhension orale et expression orale), mais aussi à lui donner des informations propres au monde germanophone afin de lui permettre de mieux connaître la culture du pays et d'appréhender les différences culturelles.

Compétence à acquérir :

Renforcer les acquis de l'enseignement secondaire, pour atteindre un niveau B1-B2 (adulte).
Cet enseignement poursuit au second semestre l'enseignement « Allemand 1 ».

Mode de contrôle des connaissances :

50% contrôle continu + 50% examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Des conseils de lecture et des liens pour le travail personnel seront donnés à la rentrée.